



REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mardi 11 Mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 mars à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à FRÉAUVILLE sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

Nombre de Membres :

En exercice : 33

Présents : 25

8 absents : Mme Breton, Mme Martel, Mme Wattelier, M Leborgne, M Debure, M Robin, M Hurard, M Boinet

BAILLEUL-NEUVILLE	Mme CARNET Céline
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN Maryse
BURES-EN-BRAY	M. LÉVÊQUE Jacky, Mme BRETON Charlyne Abs excusée
CLAIS	M. LEBORGNE Vincent Abs excusé, Mme CAMENISCH Sabine
CROIXDALLE	M. MARTEL Jean-Paul, M. LEFEBVRE Luc
FRÉAUVILLE	M. MARTEL Christian
FRESNOY-FOLNY	M. DEBURE Gilbert Abs excusé, M. HAESAERT Médard, Mme CAPLET Corinne, M. DUPUIS François
GRANDCOURT	M. DE CHEZELLES Arnaud, M. ROBIN Emmanuel Abs excusé
LONDINIÈRES	Mme BILOQUET Armelle, M. DUMOUCHEL Jean-Marie, Mme MARTEL Régine Abs excusée, M. HURARD François Abs excusé, Mme DEPOIX Marie-Claude, Mme LEGRAND Catherine, Mme WATELIER Nathalie Abs excusée

OSMOY-SAINT-VALERY	Mme BOURGEOIS Marie-Josée, M. LECLERC David
PREUSEVILLE	M. VASSARD Hervé
PUISENVAL	Mme LEDUE Sabine
SAINTE-AGATHE D'ALIERMONT	M. PEPIN Martial, M. MOREL Jean-Marc
SAINT PIERRE DES JONQUIERES	Mme BILLER Bénédicte
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE Bruno, Mme DESBUREAU Régine
WANCHY-CAPVAL	M. BOINET Olivier Abs excusé, M. TAFFIN Guy

1. Approbation du PV

Le PV du 11 Février 2025 est approuvé à l'unanimité.

M. Christian Martel est nommé secrétaire de séance.

A collection of approximately 12 handwritten signatures in blue and black ink, arranged in a loose cluster. The signatures vary in style, with some being more legible and others being highly stylized or scribbled. Some signatures appear to be in blue ink, while others are in black. The names are not clearly legible due to the cursive nature of the handwriting.

2. Débat d'Orientation Budgétaire

Mme la présidente présente le rapport d'orientation budgétaire, et ouvre le débat.

Delib 25-011 - ROB

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRE) ;

Vu le Rapport d'Orientations Budgétaires proposé figurant dans le dossier joint en annexe ;

Qu'il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Article 1er : De prendre acte de la présentation d'un Rapport sur les Orientations Budgétaires 2025 de la Communauté de Communes de Londinières.

Article 2 : De prendre acte de la tenue du Débat relatif au Rapport sur les Orientations Budgétaires 2025 de la Communauté de Communes de Londinières.

3. Pacte Territorial

Delib 25-012-Convention Pacte territorial ANAH

Le conseil délibère et approuve le projet la convention de Pacte territorial France Renov' 2025-2029 et autorise Mme la Présidente à signer la convention ainsi que tous les documents y afférents.

4. Décision Modificative

Delib 25-013 DM

Le conseil communautaire délibère et décide d'adopter la décision modificative selon le tableau ci-dessous, pour la réaffectation de crédit budgétaire pour les travaux de pose d'un adoucisseur à la maison de santé.

Objets : adoucisseur bwt

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
2031 (20) - 020 : Frais d'études	-556,38		
21351 (21) - 020 : Bâtiments publics	-2 500,00		
21531 (21) - 020 : Réseaux d'adduction d'e	4 056,38		
2312 (23) - 020 : Agencements et aménagen	-1 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

5. Divers

Mme la Présidente donne la parole à Monsieur Martel.

Déchèterie :

Monsieur Martel rapporte la rencontre du 26 février dernier avec Monsieur Celestini, responsable régional collecte et réemploi chez ECOLOGIC du 26 février dernier, qui nous propose de mettre en place deux filières supplémentaires :

- ASL (Article de Sport et de Loisirs)
- ABJ Th (Article de Bricolage et de Jardinage Thermique)

La durée du contrat est jusqu'au 31 décembre 2027.

Une fois les conventions signées, nous pourrions postuler à l'appel à projet pour la fourniture d'un conteneur (3x2.50) spécifique pour le stockage des matériaux.

L'ensemble des éléments de signalisation et de communication sont fournis par ECOLOGIC.

Delib 25-014 Filières ASL et ABJ Th ECOLOGIC

Le conseil délibère et autorise Mme la Présidente à signer les conventions des filières ASL et ABJ Th, avec Ecologic.

Monsieur Martel rappelle que nous n'avons pas reçu de retour sur les conteneurs OM existants dans les communes.

Madame la présidente expose les travaux nécessaires de viabilisation de la parcelle AD137 vendue à M Lecompte.

Pour les travaux de VRD, trois entreprises ont été consultées. C'est l'entreprise PRC qui est retenue.

Delib 25-015 viabilisation parcelle AD 137 lot A

Le conseil communautaire délibère et autorise, Mme la Présidente, à signer la commande selon le devis de l'entreprise PRC pour la réalisation des travaux de viabilisation de parcelle ex AD137 lot A, pour un montant de 9 203.22 € TTC.

Delib 25-016 raccordement ENEDIS AD 137 lot A

Le conseil communautaire délibère et autorise, Mme la Présidente, à signer la commande de raccordement électrique à l'entreprise ENEDIS pour la réalisation des travaux de viabilisation de parcelle ex AD137 lot A

Zone d'activités

Madame la Présidente donne la parole à Monsieur Vassard.

Monsieur Vassard rappelle le projet d'installation de l'entreprise CIMME dans la zone d'activité et de la nécessité d'étendre la zone d'activité. Le projet est en cours.

M Vassard annonce avoir reçu une demande de l'entreprise GHTP, qui cherche une parcelle de 2000 à 2500 m² pour s'installer dans la zone d'activité. L'entreprise souhaite que le projet puisse aboutir cette année.

L'art et la Manière

Madame la Présidente rapporte la réunion qui s'est tenue le 10 mars avec la DRAC, la CC4R, Bray Eawy, les représentants du Département et de l'Education National, le Président et le trésorier de l'Art et la Manière.

D'un commun accord, les trois communautés de communes souhaitent une reprise en septembre 2025 grâce à l'Ecole de musique de Forges les eaux. Ce point doit être acté en avril prochain.

Date à retenir

Madame la Présidente rappelle les prochaines dates de réunion.

- 19 mars 1ere commission finance
 - 3 avril 2eme commission finance 16h30 (changement)
 - 3 avril réunion de bureau à 18h00
 - 10 avril Conseil communautaire vote du Budget à Grancourt
 - 25 avril Signature du Contrat de territoire
- } Pour les membres de la commission

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35

De ce qui a été dit, il a été dressé le présent procès-verbal

